

Jour de séance 30

le mercredi 18 mai 2016

10 h

Prière.

M. Wetmore demande le consentement unanime de la Chambre pour suspendre la séance pendant dix minutes. Le consentement est refusé.

M. Roussel (Shippagan-Lamèque-Miscou) dépose sur le bureau de la Chambre une pétition exhortant le gouvernement à arrêter l'expansion des bleuetières sur l'île Miscou jusqu'à ce que l'impact sur l'environnement soit évalué. (Pétition 38.)

M. Coon donne avis de motion 23 portant que, le jeudi 26 mai 2016, appuyé par M. Keirstead, il proposera

qu'une adresse soit présentée à S.H. la lieutenant-gouverneure la priant de faire déposer sur le bureau de la Chambre les notes d'information ou études qui font état des préoccupations à propos de la force exécutoire du *Règlement sur la classification des eaux - Loi sur l'assainissement de l'eau* (2002-13), depuis 2002, année où la sanction royale a été accordée.

M<sup>me</sup> Dubé, leader parlementaire de l'opposition, donne avis que, le jeudi 19 mai 2016, les affaires émanant de l'opposition seront étudiées dans l'ordre suivant : motions 13 et 12.

M. Albert, leader parlementaire du gouvernement, donne avis que, le jeudi 19 mai 2016, la deuxième lecture des projets de loi 17 et 38 sera appelée.

M. Albert annonce que l'intention du gouvernement est que, après la troisième lecture, la deuxième lecture des projets de loi 31, 32, 40, 24, 42, 43, 44, 45 et 41 soit appelée.

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 15, *Loi sur la responsabilisation et la présentation de rapports en matière de réglementation* ;
- 18, *Loi concernant des mesures fiscales* ;
- 19, *Loi modifiant la Loi sur les prestations de pension* ;
- 20, *Loi modifiant la Loi sur la révision des lois*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Coon, appuyé par M. Keirstead, propose l'amendement suivant :

#### AMENDEMENT

que la motion portant troisième lecture soit amendée par la substitution, à tout le passage suivant le mot « que », de ce qui suit :

« le projet de loi 21, *Loi modifiant la Loi sur l'organisation judiciaire*, ne soit pas maintenant lu une troisième fois, car, en vertu du jugement rendu dans *Mackin c. Nouveau-Brunswick* en 2002, ce projet de loi ne respecte manifestement pas la séparation des pouvoirs exécutif et judiciaire du gouvernement et est donc inconstitutionnel. »

La question proposée au sujet de l'amendement, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre s'absente, et M<sup>me</sup> Harris, vice-présidente, assume sa suppléance.

La séance, suspendue d'office à 12 h, reprend à 13 h. M. Bernard LeBlanc, vice-président, est au fauteuil.

Le premier ministre accueille à la Chambre S.E. Cornelis Johannes Kole, ambassadeur des Pays-Bas au Canada. M. Fitch se joint au premier ministre à cet égard.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, M. Albert propose l'ajournement du débat.

Le débat se termine. La motion, mise aux voix, est adoptée par le vote par appel nominal suivant :

#### POUR : 24

l'hon. M. Boudreau	l'hon. M <sup>me</sup> Rogers	M. Bernard LeBlanc
l'hon. M. Melanson	l'hon. M. Fraser	M. Bourque
M. Albert	l'hon. M <sup>me</sup> Landry	M. Harvey
l'hon. M. Horsman	l'hon. M. Kenny	M. Guitard
l'hon. M. Arseneault	l'hon. M. Rousselle	M. Roussel
l'hon. M. Doucet	M. Bertrand LeBlanc	M. Ames
l'hon. M. Doherty	M. Chiasson	M <sup>me</sup> Harris
l'hon. M. Landry	M <sup>me</sup> LeBlanc	M. LePage

## CONTRE : 19

M. Holder	M <sup>me</sup> Lynch	M. Keirstead
M. Jody Carr	M. Stewart	M. Steeves
M. Fitch	M. Savoie	M. Jeff Carr
M <sup>me</sup> Dubé	M <sup>me</sup> Wilson	M. Oliver
M. K. MacDonald	M. Fairgrieve	M. Urquhart
M <sup>me</sup> Shephard	M. Wetmore	
M. Coon	M. Crossman	

---

À l'appel de la troisième lecture du projet de loi 22, *Loi sur le Fonds de mise en valeur de l'industrie des produits de la mer*, il s'élève un débat.

Après un certain laps de temps, M. Bernard LeBlanc reprend la suppléance à la présidence.

Le débat se termine. La motion portant que le projet de loi 22 soit maintenant lu une troisième fois, mise aux voix, est adoptée.

Le projet de loi 22, *Loi sur le Fonds de mise en valeur de l'industrie des produits de la mer*, est en conséquence lu une troisième fois et adopté.

---

Sont lus une troisième fois les projets de loi suivants :

- 23, *Loi modifiant la Loi de la taxe sur le tabac* ;
- 25, *Loi sur l'aide bénévole d'urgence* ;
- 28, *Loi modifiant la Loi sur les valeurs mobilières* ;
- 29, *Loi modifiant la Loi sur les commissaires à la prestation des serments* ;
- 30, *Loi modifiant la Loi sur les normes d'emploi* ;
- 35, *Loi sur la qualité des soins de santé et la sécurité des patients* ;
- 36, *Loi modifiant la Loi sur la Cour provinciale* ;
- 37, *Loi modifiant la Loi sur les véhicules hors route* ;
- 39, *Loi modifiant la Loi sur les accidents du travail*.

Il est ordonné que ces projets de loi soient adoptés.

---

Le débat ajourné reprend sur la motion portant deuxième lecture du projet de loi 31, *Loi modifiant la Loi sur la taxe de vente harmonisée*.

Après un certain laps de temps, M<sup>me</sup> Harris assume la suppléance à la présidence de la Chambre.

Après un certain laps de temps, le président de la Chambre reprend la présidence de séance.

Après un autre laps de temps, le président interrompt les délibérations et annonce qu'il est l'heure de lever la séance.

---

La séance est levée à 18 h 12.

---

Conformément à l'article 39 du Règlement, les documents suivants, ayant été déposés au bureau du greffier, sont réputés avoir été déposés sur le bureau de la Chambre :

rapport annuel de Forest Protection Limited pour 2012-2013	(16 mai 2016) ;
rapport annuel de Forest Protection Limited pour 2013-2014	(16 mai 2016).